

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

## Date de convocation :

27 mai 2015

## Date d'affichage :

## Objet

Installation et  
raccordement d'une  
sirène au système d'alerte  
et d'information des  
populations.

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 juin 2015 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michelle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, NOE Liliane, VEYRIES Nadine  
Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES  
André, SIBRA Gérard;  
Absent excusé: Monsieur VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'installer une sirène d'alerte et d'information des populations. Cette sirène sera installée sur l'Église par la société EIFFAGE.

Une convention tripartite entre l'État, la commune et l'ensemble paroissial de Montréjeau fixe les obligations respectives des parties concernant le raccordement et l'entretien afin de garantir dans le temps le bon fonctionnement de la sirène.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :  
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention relative à l'installation et au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations.

Vote : Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture  
le 4 juin 2015

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN le 3 juin 2015

Le Maire

